



L'IVG DANS LA CONSTITUTION : J'AI HONTE

Disons-le d'emblée : lors du vote à Versailles de lundi dernier, le courage n'a pas été du côté de ceux qui ont dit oui (780 votants), mais de ceux qui ont dit non (72 votants), car l'opinion était acquise à la réalité 'transparente' de l'embryon, au fait qu'il n'est rien, et donc qu'on n'en parle même pas dans les débats. On peut le supprimer, car il n'est pas une personne juridiquement parlant. Il n'est donc rien, philosophiquement parlant, pour 90 % des français! Depuis des décennies, l'école a bien fait son travail de sape dans les cours de biologie : nier l'identité de l'embryon comme être humain ! Et voici le jour où l'on inscrit dans le fondement de la loi de la République qu'il faut 'sanctuariser' le droit des femmes à l'interruption de grossesse, c'est-à-dire à nier ce qu'elles portent en elle : un enfant à naître ! Seule l'Église catholique, comme institution, s'est opposé à cette inscription. Le courage est aussi de son côté !

(...) Pour l'Église catholique : l'avortement est interdit parce que l'embryon est un être humain... Nous avons été embryon, chacun de nous... N'étions-nous rien à 15 jours, 1 mois, 2 mois, 3 mois, ou 9 mois moins 1 jour ? Si nous sommes juridiquement et humainement une personne à la naissance, en remontant dans le temps (dans le ventre de notre mère), il n'y a pas de rupture, mais une continuité entre la conception et la naissance... C'est un être humain depuis le départ : « *Un embryon représente le commencement d'une vie dont l'épanouissement, s'il n'est pas entravé, se traduira par la naissance d'un enfant. Il n'est pas d'existence humaine qui n'ait commencé ainsi. Dès lors, tout embryon humain appartient à l'humanité, à l'ensemble des êtres humains qui la constituent.* » (Evêques de France, 2000).

L'écoute et la réflexion m'ont appris à ne pas me réjouir des ouvertures de la loi à l'avortement : Passer de 12 semaines à 14 semaines puis à 16 semaines, enlever la clause de détresse, etc... et maintenant inscrire dans la Constitution française le 'droit' à l'IVG. On oublie le droit de l'embryon à être respecté : « *la loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie* » (article 16 du code civil), l'avortement restant une exception à cette loi. (...) Combat de deux droits ou plutôt oubli du droit de l'être humain qu'est l'embryon ?

Tout cela est atterrant : le fondement de la loi française contient maintenant dans son cadre structurant de République le 'droit de tuer', alors qu'a été supprimée la peine de mort en 1981. « *Fierté française, message universel* », s'est félicité, sur X, le chef de l'État, Emmanuel Macron. J'avoue mon écœurement en voyant la liesse du Parlement après le vote ! Certes nous sommes en démocratie : c'est la loi du plus grand nombre qui prévaut... mais on a le droit de dire son désaccord en conscience ! Le 29 février dernier, les évêques de France exprimaient déjà leur « tristesse » face au vote du Sénat et ils complétaient : « *Alors que sont mises à la lumière les violences nombreuses faites aux femmes et aux enfants, la Constitution de notre pays se serait honorée d'inscrire en son cœur la protection des femmes et des enfants* ».



Protection de l'enfant à naître aujourd'hui ; protection du vieillard qui va mourir demain ! Rendez-vous dans deux mois pour une autre 'mise en mort' : la dépénalisation de l'euthanasie ! La France va mal ! Qui s'en soucie ?

Père Jean-Michel Moysan,

Curé de Morlaix, vicaire épiscopal, Formateur en éthique chrétienne

(Texte intégral sur <https://www.paroissesaintyves.com/>)

Carnet paroissial

Obsèques		Jacqueline BRIAND, Jacqueline LEROY et Hervé LAURENT.
Baptême		Hermine LALANNE.

Agenda de la paroisse

Mardi 12 mars	20h15	Catéchèse pour adultes	MDO
Jeudi 14 mars	20h - 21h	Heure Sainte pour la paix Animée par chœur de Breizh	Eglise Saint - Michel
Vendredi 15 mars	12h15	Chemin de croix	Eglise St-Louis
Vendredi 15 mars	18h30	Messe interscoute	SJP2
Vendredi 15 mars	18h30	Messe et rencontre de préparation à la confirmation	SJP2 et MDO
Dimanche 17 mars	9h - 10h15	Rencontre de préparation à la première communion	MDO

MDO: Maison des œuvres, 22 rue Louis Pasteur – **SJP2** : chapelle St Jean Paul II de St-Louis
PSM : Prieuré Saint-Michel, 6 rue d'Aboville. **ESM** : église Saint-Michel



Vente de produits monastiques

- *Livres* (adultes, enfants)
- *Articles religieux* (chapelets, médailles, icônes, statues, images, croix, jeux pour enfants...)
- *Autres produits* (confitures, miel, gâteaux, jus de pomme...)

Vendredi 15 mars

Samedi 16 mars

de 10h00 à 18h00

au 37 bis, rue Victor Hugo à Brest
(vitrine blanche - à proximité de l'église Saint-Michel)

Les paroisses de Brest proposent un cycle de 6 films sous le titre "L'image et l'esprit".

La 4ème séance aura lieu ce jeudi 14 mars. Il s'agit de "SOLEIL VERT", un film de 1973 qui fait réfléchir aux questions sur la fin de vie. Séances à 14h et 20h.

La séance de 20h est précédée d'une présentation du film et de l'auteur, et suivie d'un débat avec l'assistance.

Au cinéma les Studios, 136 rue Jean Jaurès. Entrée : 6€

CONFERENCE : LA CENE DE LEONARD DE VINCI.

Regards scientifiques et artistiques - Lundi 18 mars à 20h30, par le Pr Christian Lefèvre
Maison des œuvres de Saint Louis. Entrée libre

CONFERENCE : SAINT JEAN-MARIE VIANNEY CURE D'ARS.

Vendredi 22 mars à 20h30 - Par le Père Gérald de Servigny-chapelle Saint-Jean-Paul II.

24H POUR LE SEIGNEUR. Voir détail sur Ôclocher

Vendredi 22 mars 12h15 au samedi 23 mars 12H15 à Saint-Louis
Prière pour les familles - Chapelet de la miséricorde – vêpres – messe –
Nuit d'adoration – louange – prière pour les vocations avec les enfants

APRES-MIDI EVANGELISATION Voir détail sur Ôclocher

Samedi 23 mars à Saint-Louis de 14h à 16h30.
Louange – adoration – animations spi – musique – prière - buvette



La collecte de Carême est faite pour nos frères arméniens, par l'Aide à l'Eglise en détresse.

Et ailleurs...

Le Mouvement chrétien des retraités (MCR) vous invite le vendredi 15 mars, à l'église Saint-François du Guelmeur, à 14h30.



Ce temps de partage et de prière, sur le "sens du Carême dans le monde d'aujourd'hui", sera animé par Philippe GUILLOU, Eucharistie à 16h.

Aucune inscription préalable.

La Passion Celtique
AR BASTION VRAS

Ar Vro Bagan
&
Ensemble Choral
du Bout du Monde

Musique / Sonerezh :
Christian Desbordes

16 Mars et 17 mars
à 20h30 BREST à 16h

Eglise Saint-Luc
Tarifs / Pegement eo : 15€ / 13€ / 10€ / 7€

<https://arvrobagan.bzh/fr/billetterie/>

Horaires des messes

Attention ! Jusqu'au vendredi 15 mars inclus :
Il n'y a pas de messe à 9h à St Louis les mardi - mercredi - jeudi – vendredi.

MESSES DOMINICALES			
Samedi	18h	Messe	St Luc
Dimanche	9h	Messe	St Michel
	10h30	Messe	St Louis
	10h45	Messe (missel st Jean XXIII)	St Michel
	18h30	Messe	St Louis
Messes en semaine à St Louis et à St Michel			
Lundi	18h30	St Louis	
Mardi	18h30	St Louis	
	9h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Mercredi	18h30	St Louis	
	7h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Jeudi	18h30	St Louis	
	9h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Vendredi	6h30 et 18h30	St Louis	
	19h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Samedi	9h	St Louis	
	11h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Confessions			
Du lundi au vendredi		de 17h30 à 18h20	St Louis
Avant ou après les messes			St Michel
1 ^{er} samedi du mois		9h45 à 11h15	St Louis
Les autres samedis		9h45 à 11h	St Louis
2 ^e , 3 ^e et 4 ^e samedi du mois		de 9h30 à 10h45	St Michel
Chapelet : du lundi au vendredi à 18h à St Louis			

TOUS LES VENDREDIS DE CARÊME A SAINT-LOUIS : Chemin de croix à 12h15.

ADORATION EUCHARISTIQUE POUR LES VOCATIONS
Tous les jours à la chapelle du St Sacrement de St Louis
adoperpbrest@gmail.com



ACCUEIL PAROISSIAL BREST-CENTRE SAINT-LOUIS - 02 98 44 14 08
22, rue Louis Pasteur, Brest. paroissesaintlouis29@gmail.com

L'accueil est ouvert de 10h à 12h du mardi au samedi
et de 15h30 à 17h30 du mardi au vendredi

<https://www.diocese-quimper.fr/.../la-paroisse-brest.../>